



## Communiqué du conseil des ministres

12 septembre 2019

Le Conseil des ministres s'est réuni le jeudi 12 Septembre 2019 sous la Présidence de Monsieur Mohamed Cheikh El Ghazouani, Président de la République.

Le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Mauritaniens à l'Etranger a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Le Ministre de l'Enseignement Fondamental et de la Réforme de l'Education Nationale et le Ministre de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle ont présenté une communication conjointe relative à la rentrée scolaire 2020-2019.

Cette communication présente les mesures prises pour assurer une bonne préparation de la rentrée scolaire 2020-2019 prévue le 07 octobre 2019.

Les Ministres des Pêches et de l'Economie Maritime, des Finances, du Pétrole, des Mines et de l'Energie, de l'Equipement et des Transports, ont présenté une communication conjointe relative au démarrage des activités du Port de Tanit.

Cette communication préconise une batterie de mesures urgentes pour accompagner le démarrage des activités du Port de Tanit qui devra permettre de désengorger Nouakchott et Nouadhibou, tout en rapprochant et développant l'armement côtier basé actuellement à l'extrême nord du pays, vers les zones de pêche du centre et du sud dont l'exploitation reste en deçà du potentiel disponible.

Par ailleurs, les incitations et les services de qualité offerts par cette importante infrastructure ainsi que par le pôle industriel développé autour d'elle devront attirer l'investissement privé et contribuer à la création de nombreuses opportunités d'emplois.

Le Ministre du Commerce et du Tourisme a présenté les deux communications suivantes :

-une communication relative à la relance du secteur du tourisme en Mauritanie.

Cette communication présente un diagnostic et une évaluation du secteur du tourisme et propose un train de mesures juridiques, institutionnelles et promotionnelles, tendant à renforcer et à consolider la relance récente des activités du tourisme dans notre pays après une décennie d'arrêt.

-une communication relative à la concurrence et à la protection des consommateurs.

Cette communication présente un diagnostic et une évaluation du secteur de la concurrence et de



la protection des consommateurs et propose une réforme en profondeur du dispositif juridique et institutionnelle existant en vue d'assurer un fonctionnement concurrentiel effectif du marché et une protection efficace des consommateurs.

La Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire et le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation ont présenté une communication conjointe relative au parachèvement du Programme de restructuration des quartiers précaires de Nouakchott.

Cette communication présente le bilan des opérations de restructuration des quartiers précaires à Nouakchott, identifie les contraintes et obstacles devant l'achèvement de ce chantier et propose un mode opératoire permettant l'achèvement du programme au 31 décembre 2019.

Le Ministre de l'Emploi, de la Jeunesse et des Sports a présenté une communication sur la Stratégie Emploi (2024-2019) du Gouvernement.

Cette communication présente les grandes lignes de la stratégie en cours de mise en place par le Gouvernement pour répondre aux attentes de nos concitoyens en matière d'emploi et de lutte contre le chômage à travers la prise en compte effective de la problématique de l'emploi dans l'ensemble des politiques publiques.

Ladite stratégie vise notamment à développer des filières professionnelles accessibles aux jeunes hors du système scolaire, à promouvoir l'auto-emploi par la mise à disposition de financements à court et à moyen termes, tout en accompagnant entrepreneurial des jeunes et en développant des outils innovants d'insertion professionnelles au profit des jeunes issus des déperditions scolaires ou non scolarisés.